

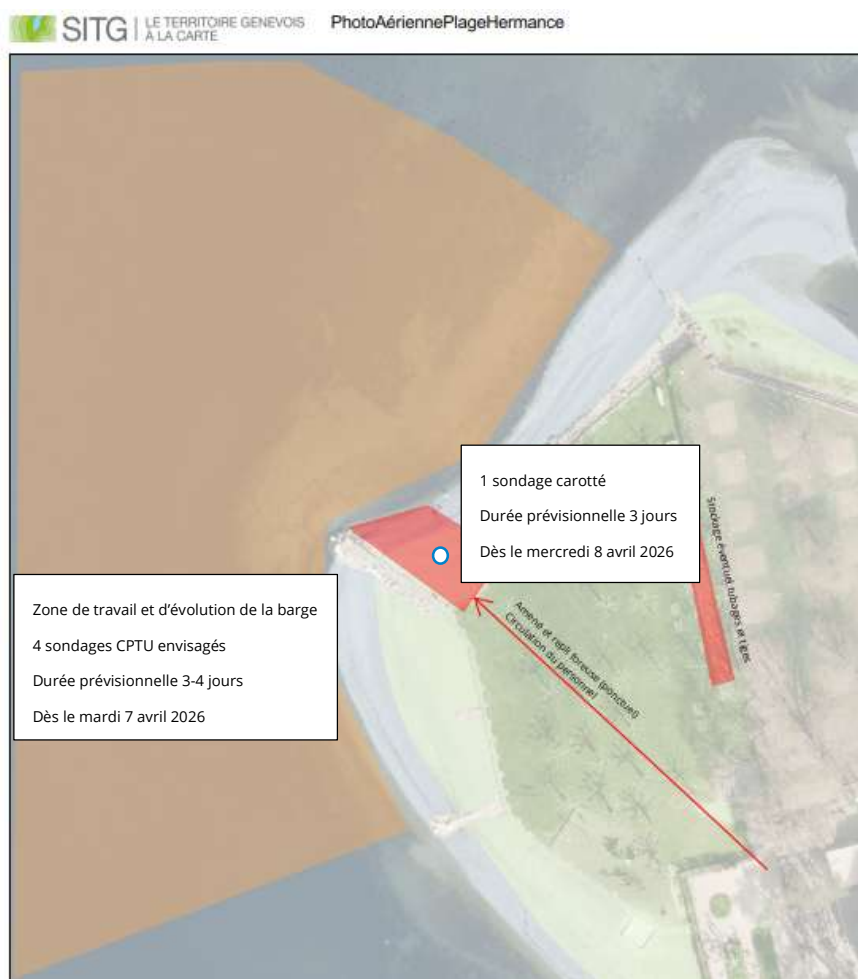
# Plage d'Hermance - Travaux de sondages géotechniques en cours

## Interdiction d'accès aux zones de travail (7-10 avril 2026)

Dans le cadre de l'étude du glissement sous-lacustre qui s'est produit durant l'été 2025 des investigations géotechniques via un forage carotté réalisé à terre et des sondages pénétrométriques réalisés depuis une barge de l'entreprise Implenia positionnée à quelques mètres du rivage sont prévus.

L'accès du public à proximité des différentes zones de travail identifiées ci-dessous (et matérialisées sur place) ainsi que la baignade ou la plongée sont formellement interdits durant les périodes suivantes :

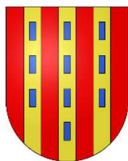
- Sondages CPTU avec une barge : du mardi 7 avril après-midi au vendredi 10 avril midi
- Sondage carotté avec une foreuse Implenia à terre : du mercredi 8 avril au vendredi 10 avril



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département du territoire (DT) - Office cantonal de l'eau  
Service de l'aménagement des eaux et de la pêche (SAEP)  
Unité infrastructures portuaires



Commune d'Hermance

KARAKAS  
FRANÇAIS

